

# Concours décoration de Noël - A vos Guirlandes !



Qui réalisera la plus belle décoration ? Cette année encore, la Ville de Beauchamp organise le concours de décoration de Noël.

## ▼ Contenu

Les habitants sont invités à embellir l'extérieur de leurs logements et les commerçants à décorer leurs vitrines.

Le concours se décline en trois catégories : maison et jardin, fenêtre ou balcon, commerce. Pour participer : **inscrivez-vous avant le 29 novembre**, soit en ligne sur le site [ville-beauchamp.fr](http://ville-beauchamp.fr), soit en remplissant un formulaire papier disponible à l'accueil de la Mairie. Les décorations doivent être visibles depuis la rue.

Un jury évaluera les plus belles décorations lors de son passage durant le mois de décembre, selon différents critères : l'harmonie, la créativité et l'originalité, la mise en scène.

Trois prix seront attribués :

- Pour la plus belle vitrine : 100€
- Pour la plus jolie composition sur balcon : 100€
- Pour la plus belle maison décorée : 125€

Le jury pourra décerner un prix d'honneur supplémentaire pour le même montant dans chaque catégorie en fonction du nombre de participants.

## Champs obligatoires

Vos coordonnées

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Complément d'adresse	<input type="text"/>
(Pour les balcons : bâtiment, étage, côté droit ou gauche, vus depuis la rue etc...)	
Code postal	<input type="text" value="95250"/>

Ville

Téléphone

Courriel

Ce courriel sera utilisé pour vous envoyer un accusé de réception.

#### Votre participation

Je souhaite m'inscrire au concours de décorations et d'illuminations de fin d'année dans la catégorie suivante

- Maison, jardin
- Balcon
- Commerce

Dans une démarche d'éco responsabilité, vous favoriserez l'utilisation de

Toutefois, ces critères n'entreront pas en compte dans la notation par le jury.

- matériel recyclé
- matériel à économie d'énergie (LED...)
- système électrique programmé
- système à énergie solaire

#### Pièce jointe

No file selected

1 seul fichier.

Limité à 4 Mo.

Types autorisés : jpg, png, pdf, doc, docx, ppt, pptx, xls, xlsx.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours de décorations et d'illuminations de fin d'année et l'accepter.

#### ▼ CAPTCHA

Cette question sert à tester si vous êtes une personne.